

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 03/10/2023 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la Santé				
2	LIBELLE DU POSTE : Praticien hospitalier spécialisé en biologie médicale				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A				
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A				
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA				
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97001		CODE POSTE : 3262 CENTRE DE TRAVAIL : 322		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV – RAIATEA - Hôpital de Uturoa (laboratoire)				
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L’agent assure la réalisation des examens biologiques qui concourent au diagnostic, au traitement des maladies humaines, à l’exclusion des actes d’anatomie et de cytologie pathologique. Il est responsable de l’acte de biologie médicale qui inclut le prélèvement, l’exécution de l’analyse, la validation des résultats et leur confrontation avec les données cliniques et biologiques des patients.				
9	EFFECTIFS ENCADRES : NOMBRES : 12	A 1	B 9	C 1	D Autres 1 CEAPF
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Directeur de l’hôpital				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Il dispose et utilise l’ensemble des équipements du laboratoire, et dirige l’activité des techniciens de laboratoire qui y exercent.				
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Participer au service d’astreinte à domicile pour le laboratoire et le dépôt de sang. Astreinte organisée chaque jour de 15h30 à 07h30 ainsi que les dimanches fériés de 7h30 à 15h30. Elle est partagée entre les deux praticiens de la spécialité et peut durer plusieurs semaines lors des absences du confrère.				
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Participer à l’interprétation des résultats qui concourent au diagnostic et à la prescription des soins. - Participer au diagnostic, traitement et à la prévention des maladies, en effectuant ou en faisant faire sous sa responsabilité des analyses médicales qu’il interprète. - Assurer la gestion du laboratoire. - Valider les résultats des examens biologiques, après s’être assuré que leur exécution est conforme aux recommandations du guide. - Signer les comptes – rendus d’analyses.				

	- Assurer que leur transmission se fait dans les délais compatibles avec leur bonne utilisation clinique.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer activement auprès du C.L.I.N, C.M.E etc.... de l'hôpital. - Gérer le dépôt de sang de l'Hôpital.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Praticien hospitalier
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de biologie médicale ou Certificat d'études spécialisées (CES) de biologie médicale ; - Diplôme universitaire de transfusion sanguine et/ou capacité en transfusion souhaité Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en biologie médicale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	- Connaissance du contexte géo – sanitaire polynésien souhaitable - Connaissance en informatique (S.I.L, Alysé de chez PROCIMED) - Faculté d'adaptation aux singularités du terrain - Polyvalence - Esprit d'équipe - Qualités relationnelles confirmées		X X X X X X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Un minimum d'ancienneté acquise dans la spécialité - Une polyvalence en bactériologie, biochimie, hématologie et transfusion sanguine
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Au logiciel mis en place au laboratoire
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service :

L'agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :